



**Cercle Saint Nicolas**  
**PV Réunion du comité 09.03.25**

**Etaient présents :** Mathieu POULAIN, Kylian POULAIN Vesna VUKOVIC, Catherine KOENIG, Ewan PRADINES, Jean-Christophe VALENTIN, Philippe JEHEL, Emma FASSLER, Fabien PRADINES, Régine WALTER.

**Excusés :** Romain FOUQUET, René HOFFMANN, Thierry BOUQUET.

**Non excusé :**

**Ordre du jour :**

1. Approbation de PV : réunion de comité du 19.01.2025
2. Etat des comptes par le trésorier
3. Section basket
4. Section théâtre
5. Assemblée générale – soirée familiale
6. Création de l'espace convivial
7. Date de la prochaine réunion du comité
8. Divers

**1. Approbation du PV de la dernière réunion du comité**

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

**2. Etat des comptes par le trésorier**

|                       |              |
|-----------------------|--------------|
| Sur le compte courant | + 1346,13 €  |
| Livret bleu           | + 11435,17 € |

6 chèques de sponsors ont été réceptionnés pour la réalisation de panneaux publicitaires dans la salle (6x160€). Nous constatons une erreur concernant le Garage du Val d'Argent, il a fait un don pour les cadeaux de Noël et nous lui avons dit que le panneau lui serait offert pour 1 année. Philippe va le revoir pour en échanger.

2 chèques sont encore en attente : auto-école Eugène et Electricité Frantz.

**3. Section basket**

**Licences :**

Sur 32 licences qui étaient en attente de règlement début janvier, une dizaine sont encore en attente de régularisation à ce jour.

**Incident lors d'un match :**

Il y a eu un problème de comportement d'un de nos joueurs.

Mathieu a sollicité l'avis d'un arbitre officiel. Il faudra réunir le comité directeur pour réfléchir à une sanction (blâme ? sanction financière ? heures de bénévolat au sein de l'association ? ...)



Il faudrait créer une commission de discipline pour la saison prochaine. Pour cela solliciter les parents et les membres joueurs, ça ne peut pas être un membre du comité.

### **Nouveaux polos pour les membres du comité :**

Ils seront commandés prochainement. Transmettre notre taille à Mathieu.

### **Convention mise à disposition de la salle de sport :**

La commune a réalisé une convention de mise à disposition pour chaque association. Quelques questions ont été soulevées concernant la proposition de convention qui nous est parvenue :

- Elle ne mentionne pas les équipements sportifs de la salle qui sont fixés aux murs. Il conviendrait d'intégrer les paniers et le panneau des scores.
- « L'emprunteur est tenu de laisser l'endroit propre » → mais son nettoyage est assuré par un agent.
- « L'emprunteur est tenu de veiller raisonnablement à la garde et à la conservation du local prêté » → Mais nous ne sommes pas les seuls usagers de la salle. Il faudrait rajouter une mention « Toute problématique rencontrée à l'arrivée dans la salle ou lors de son usage doit être signalée sans délai à la mairie ».
- Il faut rajouter « le coin convivial + local de stockage matériel » au niveau du chapitre « Description de la mise à disposition permanente »

Mathieu demande aux membres du comité de relire et de lui remonter les dernières éventuelles suggestions de modification à formuler.

Dans 15 jours Mathieu et Vesna iront à la rencontre du Maire pour finaliser le document.

### **Demandes de subvention (travaux, aménagement local convivial, panneau d'affichage)**

5 demandes de subvention ont été faites (Région, CeA...) pour le financement des travaux et l'aménagement du local convivial

Une demande supplémentaire sera faite auprès de la FFBB pour le panneau d'affichage électronique.

### **OSJC**

Le basket rentre officiellement à l'OSJC. Mathieu fera partie de leur comité.

## **4. Section théâtre**

Thierry a réalisé plusieurs lectures de pièces et réunira prochainement les acteurs pour avancer sur le projet 2025.

Thierry a mis une option de réservation sur un w-end en novembre (au mois d'octobre ça ne semble pas possible, le théâtre fait déjà l'objet de plusieurs réservations). Nous aurions accès au théâtre 5 jours avant les représentations, ce qui est un fonctionnement habituel. Son interlocuteur n'a pas évoqué les conditions de location, notamment le coût éventuel. → **Attention** : Mathieu rappelle que Louis Berger, adjoint en charge des associations à SMAM, lui a confirmé le coût de location journalier de 1000€ de novembre à mars.

Problème d'accès à la Maison des œuvres : Thierry se renseignera auprès de la mairie quant à l'avancée des travaux pour une éventuelle mise à disposition fin d'année. → Mathieu confirme que la partie gauche du bâtiment sera détruite, reste à voir si la salle principale est touchée. Ce ne sera probablement pas prêt pour la fin de l'année.



## 5. Assemblée générale – soirée familiale

Le groupe de travail en charge de l'organisation s'est réuni ce jour en amont de la réunion de comité. Voici un résumé des idées principales retenues :

- Un DJ assurera l'animation de la soirée : validé par Mathieu qui attend son devis et son contrat (500€)
- Pour le service : recours à deux aides à la soirée (service, plonge, approvisionnement, rangement...)
- Menu : couscous
- Boisson : pour l'apéro du punch. Pour les boissons : Intermarché et Abédis
- Dessert : reste à déterminer
- La participation des familles est sensiblement augmentée : 19€ > 9 ans – 10 € jusqu'à 8 ans
- Inscription et mode de paiement : distribuer via les coaches les invitations aux membres (1 mois avant). Paiement uniquement en liquide ou chèque à l'ordre de JCV traiteur. Préciser sur l'inscription « joindre obligatoirement le paiement lors de l'inscription » pour éviter les encaissements le jour J et les aléas de dernières minutes.

Autres points abordés en comité :

- Mathieu et Romain vont se réunir pour préparer l'AG
- Jeux surdimensionnés : Régine va se renseigner auprès de la ludothèque pour voir si nous pouvons leur emprunter des jeux qui se prêtent bien à ce type de soirée (jeux solides, pas de risque de perte)
- Diffusion photos par power point : Mathieu a sollicité la Mairie pour mise à dispo du matériel de projection.
- Il faudra d'abord faire l'AG extraordinaire : Mathieu et Fabien sont sortants.

## 6. Création de l'espace convivial

La mairie a signé la convention des travaux.

Les dossiers de subventions ont été faits (38.000€ environ).

Retour sur le mail du 01.03.25 de Nathalie DENILAULER de AXA assurance :

*Le contrat Responsabilité Civile Association n°11116115704 couvre aujourd'hui 60 membres y compris les bénévoles dans le cadre des activités sportives uniquement : basket-ball mais aussi l'organisation de fêtes associatives non sportives. Les travaux de réaménagement du bâtiment ne peuvent être couverts par ce contrat.*

*Il faudrait vérifier que chaque bénévole soit bien couvert à titre privé par une garantie accidents.*

*L'association peut, en effet, souscrire au profit de leurs bénévoles une assurance volontaire couvrant les risques « accidents du travail et maladies professionnelles » survenus lors de leurs activités auprès de la CPAM (point à vérifier avec eux).*

➔ Mathieu précise que seule la mairie peut souscrire ce type de garantie de protection individuelle des bénévoles



## 7. Divers

Le projet de participation au tournois de Toulouse est reporté à 2026. 15.000€ hors frais de trajet. Etudier les possibilités d'une rencontre sportive avec les villes jumelées de la vallée.

Organisation de la prochaine réunion de comité (qui précèdera l'AG) : il est proposé de la faire au restaurant La bonne table. Accueil à 09h30 : viennoiserie - réunion. Puis repas offert aux membres du comité (30€/personnes + apéritif offert aux membres du comité), les conjoints pourront se joindre au repas, à leur frais.

## 8. Date de la prochaine réunion du comité

Le 11 mai à 09h30 au restaurant La bonne table (à côté du Café des sports).

La Secrétaire,  
Régine WALTER

Le Président,  
Mathieu POULAIN